

13-01-28

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 28 janvier 2013, à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Élisabeth Beaudoin (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Marie-Claude Hamel

MM. Daniel Arseneault  
Steeve Boucher  
Raynald Caissy, vice-président  
Gilbert Labrie  
Dany Landry  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs  
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

**Absences motivées :**

Katie Bérubé, (représentante du comité de parents pour l'ordre primaire)  
Jacques Deschênes  
Claude Fortin  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud  
Sylvain Pleau  
Guy Potvin

13-01-28-567

**CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE**

Ce sujet est reporté à la prochaine séance du conseil des commissaires.

**13-01-28-568 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

**13-01-28-569 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune question n'est soumise.

**13-01-28-570 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M<sup>me</sup> Élisabeth Beaudoin, représentante du comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

**13-01-28-571 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;  
b) Certificat de reconnaissance;
- 2.0 Période de questions et correspondance des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
  - 6.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2012 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.2. Inscription d'un élève dans une autre école que celle fréquentée (**huis clos**) (Jean-François Parent);
  - 6.3. Règles de passage du primaire au secondaire et du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire – Année scolaire 2013-2014 – Pour consultation (Mado Dugas);
  - 6.4. Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes et proposition des onze jours de congé communs au préscolaire – Année scolaire 2013-2014 – Pour adoption (Mado Dugas);
  - 6.5. Calendriers scolaires 2013-2014 – Formation générale des adultes – Pour adoption (Mado Dugas);
  - 6.6. Calendriers scolaires 2013-2014 – Formation professionnelle – Pour adoption (Mado Dugas);

- 6.7. Liste des disciplines de la formation générale des jeunes – Année scolaire 2013-2014 – Pour consultation (Rock Bouffard);
  - 6.8. Liste des spécialités de la formation générale des adultes – Année scolaire 2013-2014 – Pour consultation (Rock Bouffard);
  - 6.9. Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle – Année scolaire 2013-2014 – Pour consultation (Rock Bouffard);
  - 6.10. Réfection d'une section d'aqueduc à l'école Paul-Hubert – Paiement final (Carl Ruest);
  - 6.11. Mandat de service de courtage immobilier – Location de locaux au Centre de formation Rimouski-Neigette (Carl Ruest);
  - 6.12. Rapport du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Estimation des revenus et des dépenses imputables à l'adaptation scolaire (Marc Girard);
  - 6.13. Révision budgétaire 2012-2013 et analyse des écarts – Acceptation (Marc Girard);
  - 6.14. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2013-2014 – Pour consultation (Marc Girard);
  - 6.15. Semaine de l'étudiante et de l'étudiant (Cathy-Maude Croft);
  - 6.16. Semaine des enseignantes et des enseignants (Cathy-Maude Croft);
  - 6.17. Projet d'implantation d'une deuxième glace couverte à Mont-Joli (Jean-François Parent);
  - 6.18. Convention de partenariat et coopération entre l'établissement public local d'enseignement et de formation agricoles de la Charente et la Commission scolaire des Phares (Jean-François Parent);
  - 6.19. Nomination d'un responsable de l'observation des règles contractuelles (Jean-François Parent);
  - 6.20. Convention de partenariat – Reddition de comptes (Jean-François Parent);
  - 6.21. Remerciements (Raymond Tudeau);
- 7.0 **Information**
- 7.1 Rapport du président ;
  - 7.2 Rapport du directeur général ;
- 8.0 Questions nouvelles;
- 9.0 Levée de la séance.

**DÉCISION****13-01-28-572 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2012 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé M. Gilbert Labrie et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2012 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**13-01-28-573 HUIS CLOS**

À 19 h 35, il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de continuer la séance à huis clos.

**13-01-28-574 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 08, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de siéger en séance publique.

**13-01-28-575 INSCRIPTION D'UN ÉLÈVE DANS UNE AUTRE ÉCOLE QUE CELLE FRÉQUENTÉE**

ATTENDU le dossier de l'élève #J127DH-2013;

ATTENDU les articles 96.27 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU le rapport fait à huis clos de la direction de l'école concernée et du directeur général;

ATTENDU les représentations du père de l'élève faites à huis clos;

ATTENDU que les motifs invoqués pour inscrire l'élève dans une autre école que celle actuellement fréquentée constituent une cause juste et suffisante;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de procéder à l'inscription de l'élève #J127DH-2013 à l'école qui sera déterminée par le directeur général et que la scolarisation à cette école soit effective à compter du moment qui sera jugé opportun par les directions des établissements concernés, jusqu'au 20 juin 2013, en tenant compte de l'intérêt de l'élève.

**13-01-28-576 RÈGLES DE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE ET DU 1<sup>ER</sup> CYCLE DU SECONDAIRE AU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – POUR CONSULTATION**

ATTENDU que le document présentant les règles de passage de la formation générale des jeunes a été révisé et modifié;

ATTENDU qu'une étude a été faite en comité consultatif de gestion;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur les règles de passage;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de soumettre à la consultation auprès du comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, le document «Règles de passage du primaire au secondaire et du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E153-3.

**13-01-28-577 CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ET PROPOSITION DES ONZE JOURS DE CONGÉ COMMUNS AU PRÉSCOLAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente au comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 8-4-02 de la convention collective locale du secteur des jeunes;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du comité de parents, du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du personnel de soutien;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le document «Calendrier scolaire, formation générale des jeunes – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E105.

Il est également résolu d'adopter le document «Proposition des onze (11) jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire pour l'année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E105-A.

Ces documents sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**13-01-28-578 CALENDRIERS SCOLAIRES 2013-2014 – FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente au comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 11-10.03 de la convention collective locale pour le secteur de l'éducation des adultes;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu d'adopter les calendriers scolaires 2013-2014 de la formation générale des adultes pour le Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis, codifié sous le numéro E205-A, et pour le Centre de formation de Rimouski-Neigette, codifié sous le numéro E205-B.

Ces documents sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**13-01-28-579 CALENDRIERS SCOLAIRES 2013-2014 – FORMATION PROFESSIONNELLE – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente au comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 13-10.04 de la convention collective locale pour le secteur de la formation professionnelle;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter les calendriers scolaires 2013-2014 de la formation professionnelle pour le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis, codifié sous le numéro E205-C, et pour le Centre de formation de Rimouski-Neigette, codifié sous le numéro E205-D.

Ces documents sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**13-01-28-580 LISTE DES DISCIPLINES DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – POUR CONSULTATION**

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de reconnaître annuellement les disciplines pour chaque champ d'enseignement;

ATTENDU que certaines modifications ont été apportées au document présentant la liste des disciplines de la formation générale des jeunes;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur la liste des disciplines de la formation générale des jeunes;

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu de soumettre à la consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis le document «Liste des disciplines – Secteur des jeunes – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E106-5-1.

**13-01-28-581 LISTE DES SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – POUR CONSULTATION**

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de reconnaître annuellement les spécialités de la formation générale des adultes;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur la liste des spécialités de la formation générale des adultes;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de soumettre à la consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis les documents «Liste des spécialités de la formation générale des adultes 2013-2014», codifié sous le numéro E241-1.

**13-01-28-582 LISTE DES SPÉCIALITÉS ET DES SOUS-SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – POUR CONSULTATION**

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de reconnaître annuellement les spécialités et sous-spécialités de la formation professionnelle;

ATTENDU que certaines modifications ont été apportées au document présentant la liste des spécialités et sous-spécialités de la formation professionnelle;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur la liste des spécialités et sous-spécialités de la formation professionnelle;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de soumettre à la consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis les documents «Liste des spécialités et sous-spécialités de la formation professionnelle – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E241-1.

**13-01-28-583 RÉFECTION D'UNE SECTION D'AQUEDUC À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – PAIEMENT FINAL**

ATTENDU la fin des travaux de réfection d'une section d'aqueduc à l'école Paul-Hubert;

ATTENDU la retenue contractuelle effectuée pour une année à la suite de la fin des travaux;

ATTENDU la recommandation de la firme SNC–Lavalin;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de verser à l'entrepreneur Les Excavations Léon Chouinard et Fils ltée, la somme de 7 659,34 \$, taxes incluses, représentant le paiement final dans ce projet.

**13-01-28-584 MANDAT DE SERVICE DE COURTAGE IMMOBILIER – LOCATION DE LOCAUX AU CENTRE DE FORMATION RIMOUSKI-NEIGETTE**

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares possède des locaux inoccupés au Centre de formation de Rimouski-Neigette depuis le départ d'Emploi-Québec en juin 2012;

ATTENDU que la Commission scolaire désire louer ces locaux vacants de façon à créer une nouvelle source de revenus dans le contexte de sa situation financière actuelle;

ATTENDU qu'afin d'augmenter les probabilités de location, il est pertinent de recourir aux services d'un courtier immobilier;

ATTENDU la *Politique sur l'acquisition des biens et services*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de mandater la firme de courtage immobilier Jacques Côté et Associés, à titre d'intermédiaire exclusif dans la recherche d'un locataire pour les locaux actuellement vacants au Centre de formation de Rimouski-Neigette depuis le départ d'Emploi-Québec, en vertu d'une entente négociée dont les termes apparaîtront au contrat.

Il est également résolu de prévoir au mandat de courtage une date de fin dudit mandat, n'excédant pas deux ans à compter de sa signature, si aucune location n'est conclue à l'intérieur de ce délai.

**13-01-28-585 RAPPORT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT – ESTIMATION DES REVENUS ET DES DÉPENSES IMPUTABLES À L'ADAPTATION SCOLAIRE**

ATTENDU l'article B de la partie 1, section 1 de l'annexe XLII de la convention collective des enseignants;

ATTENDU que de nombreux intervenants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et du réseau des commissions scolaires ont investi près de deux années de travail pour développer un outil permettant au MELS de fournir aux commissions scolaires des données en lien avec l'estimation des revenus et des dépenses imputables à l'adaptation scolaire;

ATTENDU que cet outil a été utilisé pendant plusieurs années par la majorité des commissions scolaires comme information de base à fournir aux différentes instances (comité EHDAA, comité consultatif de gestion, gestionnaires et commissaires);

ATTENDU que le rapport renferme de l'information pertinente à une prise de décision éclairée;

ATTENDU que le MELS n'a pas encore fourni ce rapport des revenus et dépenses EHDAA pour l'année 2009-2010 et l'année 2010-2011, ce qui aurait dû être fait durant les années 2011-2012 et la présente année 2012-2013;

ATTENDU le fardeau administratif supplémentaire que cela impliquerait à toutes les commissions scolaires si le MELS décidait de ne plus rendre disponible cet outil développé sur plusieurs années;

ATTENDU la nécessité incontournable et admise de toutes parts de réduire sensiblement la bureaucratie;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu :

- a) de dénoncer l'effet bureaucratique substantiel découlant de la suspension par le MELS du dépôt annuel de l'outil *Estimation des revenus et des dépenses imputables à l'adaptation scolaire «Activités éducatives»*;
- b) de demander au MELS de réviser sa position de manière à poursuivre le dépôt annuel de cet outil;
- c) de demander à l'ADIGECS de faire des représentations dans ce dossier dans le cadre du Comité MELS – Réseau entourant les dossiers financiers;
- d) de demander à la Fédération des commissions scolaires du Québec de faire des représentations dans ce dossier auprès du MELS.



**13-01-28-586 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2012-2013 ET ANALYSE DES ÉCARTS – ACCEPTATION**

ATTENDU la mise à jour du budget 2012-2013 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2011-2012 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012;

ATTENDU la présentation de la mise à jour du budget 2012-2013 et de l'analyse des écarts au comité plénier;

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2012-2013, à titre de rapport d'étape.

Ces documents, codifiés sous les numéros F106-2 et F106-2b, sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**13-01-28-587 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2013-2014 – POUR CONSULTATION**

ATTENDU les articles 193 et 275 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la répartition des ressources financières pour l'année 2013-2014 à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les consultations qui doivent être effectuées sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources financières;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de soumettre en consultation le document «Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2013-2014», codifié sous le numéro F102-3.

**13-01-28-588 SEMAINE DE L'ÉTUDIANTE ET DE L'ÉTUDIANT**

ATTENDU que la *Semaine de l'étudiante et de l'étudiant* se tiendra du 4 au 8 février 2013;

ATTENDU l'importance et la priorité que la Commission scolaire des Phares accorde à la réussite de tous ses élèves;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Élisabeth Beaudoin et résolu que la Commission scolaire des Phares souligne la *Semaine de l'étudiante et de l'étudiant* qui se tiendra du 4 au 8 février 2013.

**13-01-28-589 SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS**

ATTENDU que la *Semaine nationale des enseignantes et des enseignants* se tiendra du 3 au 9 février 2013;

ATTENDU la reconnaissance de la Commission scolaire des Phares face au travail de son personnel;

ATTENDU le travail effectué par les enseignantes et les enseignants pour la réussite des élèves;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu de souligner la *Semaine des enseignantes et des enseignants* qui se tiendra du 3 au 9 février 2013.

**13-01-28-590 PROJET D'IMPLANTATION D'UNE DEUXIÈME GLACE COUVERTE À MONT-JOLI**

ATTENDU la demande sans cesse croissante de la part des citoyens pour la pratique des sports de glace;

ATTENDU que l'implantation d'une deuxième glace couverte à Mont-Joli concerne directement la clientèle de la Commission scolaire;

ATTENDU que la Commission scolaire est favorable à la réalisation d'un tel projet;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu que la Commission scolaire des Phares appuie la Ville de Mont-Joli concernant les démarches entreprises par cette dernière pour obtenir le financement nécessaire à la réalisation du projet d'implantation d'une deuxième glace couverte.

**13-01-28-591 CONVENTION DE PARTENARIAT ET COOPÉRATION ENTRE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION AGRICOLES DE LA CHARENTE ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

ATTENDU la résolution 11-04-18-264;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares de poursuivre le partenariat avec l'Établissement public local d'enseignement et de formation agricoles de la Charente;

Il est proposé par M. Dany Landry et résolu de mandater le président et le directeur général pour signer, au nom de la Commission scolaire des Phares, la convention de partenariat et de coopération avec l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de la Charente.

**13-01-28-592 NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE L'OBSERVATION DES RÈGLES CONTRACTUELLES**

ATTENDU la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*;

ATTENDU l'obligation de procéder, pour chaque organisme public, à la désignation d'un responsable de l'observation des règles contractuelles;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de nommer M. Jean-François Parent, directeur général, responsable de l'observation des règles contractuelles à la Commission scolaire des Phares.

**13-01-28-593 CONVENTION DE PARTENARIAT – REDDITION DE COMPTES**

ATTENDU la résolution 12-12-17-539;

ATTENDU l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de prendre acte de la reddition de comptes en lien avec les résultats obtenus et les moyens prévus à la convention de partenariat.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**13-01-28-594 REMERCIEMENTS**

ATTENDU l'implication de la Commission scolaire des Phares dans un dossier concernant l'intégration scolaire;

ATTENDU que ce dossier de portée provinciale a mobilisé plusieurs membres du personnel de la Commission scolaire;

ATTENDU que tout ce personnel s'est investi et a fait preuve de professionnalisme;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu que le conseil des commissaires adresse des remerciements à tout le personnel qui a eu à œuvrer dans ce dossier pour son implication et le travail réalisé et qui maintient toujours ce même engagement.

**13-01-28-595 INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

**13-01-28-596 QUESTIONS NOUVELLES**

Aucun sujet n'est soumis.

**13-01-28-597 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 h 07, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**  
**CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2013**

<b>NUMÉRO DE RÉOLUTION :</b>	<b>TITRE :</b>
13-01-28-567	Certificat de reconnaissance
13-01-28-568	Période de questions et correspondance des élèves
13-01-28-569	Période de questions réservée au public
13-01-28-570	Période réservée aux commissaires parents
13-01-28-571	Adoption de l'ordre du jour
	<b>Décision</b>
13-01-28-572	Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2012 – Approbation et suivis
13-01-28-573	Huis clos
13-01-28-574	Retour en séance publique
13-01-28-575	Inscription d'un élève dans une autre école que celle fréquentée
13-01-28-576	Règles de passage du primaire au secondaire et du 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire au 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire – Année scolaire 2013-2014 – Pour consultation
13-01-28-577	Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes et proposition des onze jours de congé communs au préscolaire – Année scolaire 2013-2014 – Pour adoption

13-01-28-578	Calendriers scolaires 2013-2014 – Formation générale des adultes – Pour adoption
13-01-28-579	Calendriers scolaires 2013-2014 – Formation professionnelle – Pour adoption
13-01-28-580	Liste des disciplines de la formation générale des jeunes – Année scolaire 2013-2014 – Pour consultation
13-01-28-581	Liste des spécialités de la formation générale des adultes – Année scolaire 2013-2014 – Pour consultation
13-01-28-582	Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle – Année scolaire 2013-2014 – Pour consultation
13-01-28-583	Réfection d'une section d'aqueduc à l'école Paul-Hubert – Paiement final
13-01-28-584	Mandat de service de courtage immobilier – Location de locaux au Centre de formation Rimouski-Neigette
13-01-28-585	Rapport du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Estimation des revenus et des dépenses imputables à l'adaptation scolaire
13-01-28-586	Révision budgétaire 2012-2013 et analyse des écarts – Acceptation
13-01-28-587	Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2013-2014 – Pour consultation
13-01-28-588	Semaine de l'étudiante et de l'étudiant
13-01-28-589	Semaine des enseignantes et des enseignants

13-01-28-590	Projet d'implantation d'une deuxième glace couverte à Mont-Joli
13-01-28-591	Convention de partenariat et coopération entre l'établissement public local d'enseignement et de formation agricoles de la Charente et la Commission scolaire des Phares
13-01-28-592	Nomination d'un responsable de l'observation des règles contractuelles
13-01-28-593	Convention de partenariat – Reddition de comptes
13-01-28-594	Remerciements
13-01-28-595	Information
13-01-28-596	Questions nouvelles
13-01-28-597	Levée de la séance